



A.S.B.L.

Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 septembre 2007 dans les locaux du Club d'Échecs de Fleurus.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Didier DEWINTER, Jean-Marie PIRON, Eric LEBOUTTE et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BRÉDA, membre d'honneur.

Madame Laetitia HEUVELMANS, Messieurs Raymond PERPETE, Albert FOUARGE et Philippe LOMBART, invités.

Sont excusés :

Messieurs Pierre VAN de VELDE, Damien ANDRE et Renaud BARREAU.

Le conseil commence à 14h15.

1. Mot du président.

Fabrice souhaite la bienvenue à tous. Spécialement au nouveau président de la Ligue de Liège (Albert FOUARGE).

2. Discipline.

Fabrice demande aux invités de ne pas prendre part à la discussion ni au vote.

Jean-Marie propose au conseil de suspendre Mr Jean-Claude MONTAGNE du droit de participer aux prochains championnats individuels francophones, suite à son abandon après la ronde 5 des championnats individuels 2007.

Mr Jean-Claude MONTAGNE a été invité par Jean-Christophe à venir exposer son point de vue; il a préféré envoyer une lettre par l'intermédiaire de Claudio.

Jean-Christophe lit la lettre de Mr MONTAGNE. Il lit également les points du rapport de l'arbitre de la compétition 2007 relatifs au forfait de Mr MONTAGNE.

Pour l'arbitre, Francis KNUDDE, Mr MONTAGNE a abandonné le tournoi parce qu'il n'avait plus envie de le continuer. Ce n'est qu'après qu'il a invoqué, sans preuve, des problèmes de santé. Jean-Marie fait confiance à l'arbitre.

Plusieurs membres du conseil trouvent que la sanction proposée est légère et peu dissuasive (mieux vaudrait une suspension pour la plus prochaine compétition organisée dans la province dont relève le joueur) mais c'est la sanction habituelle pour ce genre de comportement. Il n'y a pas lieu de l'alourdir sans l'annoncer au préalable.

Le conseil passe au vote secret sur la proposition de sanction de Mr MONTAGNE. A

l'unanimité, il décide que Mr MONTAGNE est suspendu du droit de participer aux prochains championnats individuels de la F.É.F.B.

3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2007.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Tour des Ligues.

BRUXELLES :

Raymond van Melsen explique que le nombre de joueurs de la Ligue reste stable. Malheureusement, le club de Tibéchechs cessera ses activités le 1^{er} janvier 2008. Un nouveau cercle vient d'être créé à Etterbeek, il s'appelle Les Deux Fous de Diogène. Ce cercle va probablement demander son adhésion à la F.É.F.B. et organise un tournoi de jeunes le 6 octobre.

Le championnat individuel de la Ligue aura lieu en décembre.

LIEGE :

Albert prend la parole pour expliquer la situation actuelle de la Ligue de Liège. Le championnat individuel 2007 sera organisé par le CRELEL du 22 au 30 décembre 2007. Le club de Herve cherche toujours une date pour organiser le championnat de parties éclair.

Mr Robert TERFVE n'occupe plus aucun poste dans le comité de la Ligue de Liège mais il détient toujours les avoirs de la Ligue. Ce qui pose un gros problème pour le bon fonctionnement de la Ligue. Albert demande à la F.É.F.B. d'aider la Ligue de Liège à récupérer son patrimoine.

Le conseil d'administration de la F.É.F.B. rappelle que les Ligues n'ont pas la personnalité juridique et sont des organes délégués de la F.É.F.B. (article 14 du Règlement d'ordre intérieur de la F.É.F.B.). Le conseil estime que les avoirs de la Ligue de Liège doivent être remis sans délai au Comité de la Ligue, élu par l'assemblée générale des clubs de la Ligue de Liège du 12 juin 2007, en accord avec les statuts et les règlements de la F.É.F.B.

A la demande de la Ligue de Liège, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le nouveau Règlement de la Ligue de Liège voté le 12 juin 2007 et prend acte de la composition du Comité de la Ligue : président, Albert FOUARGE ; secrétaire : Jean CULTIAUX ; directeur des tournois : Marcel LAFOSSE et délégué à la jeunesse : Vincent HEUDT.

Jean-Christophe insiste pour qu'Albert et les autres présidents de Ligue répercutent auprès de leur comité et de leurs clubs les décisions prises par l'Assemblée générale et le conseil d'administration de la F.É.F.B.

Didier pose la question de savoir si les Règlements des Ligues doivent être approuvés par le conseil d'administration de la F.É.F.B. Jean-Christophe répond que ce n'est pas une obligation mais une faculté.

BRABANT WALLON :

Raymond Perpète fait le point sur la situation de la Ligue du Brabant wallon. La Ligue fonctionne normalement. On sent un renouveau au niveau de la jeunesse. Malheureusement, le club de Braine Le Château a cessé ses activités. La Ligue a le plaisir d'inviter Fabrice, qui accepte, à sa réunion du 14 novembre à Nivelles.

NAMUR-LUXEMBOURG :

Laetitia trouve que la Ligue fonctionne de mieux en mieux. Ainsi, les compétitions interclubs ont repris. Un nouveau club vient d'être créé par une équipe jeune et dynamique, appuyée par des joueurs expérimentés. Il s'agit du club de Ciney. Le conseil précise à Laetitia que rien n'empêche que les formations jeunes d'une Ligue soient décentralisées dans les clubs, pourvu qu'elles soient ouvertes aux jeunes de tous les clubs de la Ligue et contrôlées par la Ligue qui reste le seul interlocuteur de la F.É.F.B.

HAINAUT :

Claudio présente les excuses de sa Ligue pour son absence à l'Interligues francophone.

Le championnat de Hainaut adultes a remporté un grand succès.

Le Règlement de la Ligue de Hainaut est en train d'être modifié mais rien n'a encore été adopté définitivement. Aucun texte nouveau ne pourra être mis dans le Vade Mecum 2007.

Didier est troublé par le fait que le projet de nouveau Règlement interdit le droit de concourir pour le titre de champion de Hainaut aux joueurs domiciliés sur le territoire de la Ligue mais affiliés à un club hors-ligue de Hainaut.

La majorité du conseil estime que le critère de l'appartenance à un club de la Ligue est un critère raisonnable mais qu'il ne faut en aucun cas que des règlements de Ligue différents privent un joueur affilié à un club francophone du droit d'être champion d'une Ligue.

Laetitia va voir si la Ligue de Namur applique le critère de domiciliation. Ce qui pourrait empêcher des joueurs affiliés à un club de la Ligue de Namur-Luxembourg mais domiciliés en dehors des provinces de Namur et du Luxembourg d'être champion d'une Ligue francophone.

La Ligue de Hainaut a décidé d'organiser son championnat jeunes les 27-28-29 octobre. Jean-Christophe fait part de sa déception puisque la 2^e ronde du circuit J.E.F. est organisée le 28 octobre par le club de Nivelles. Il demande à Fabrice si les compétitions F.É.F.B. ont la priorité sur les compétitions de Ligues dans le calendrier. Fabrice répond par l'affirmative. Plusieurs administrateurs demandent que la Ligue de Hainaut change la date de sa compétition.

5. Nouvelles de la F.R.B.É.

De nombreuses modifications au Règlement des tournois ont été approuvées à l'assemblée générale du 16 juin à Malines. Le conseil remercie Luc Cornet et ceux qui l'ont aidé pour le travail réalisé. Malheureusement, aucun accord sur le budget n'est intervenu à cette assemblée.

Pendant les vacances, François Vandamme a démissionné de la présidence de la fédération belge. Il laissera le souvenir d'un président courtois mais faisant preuve de peu de leadership. Le conseil d'administration de la fédération belge du 22 septembre à Charleroi a décidé que Chris Ghysels, 1^{er} vice-président assumera l'intérim de la présidence. Deux candidats à la présidence ont présenté leur projet : Gunther Delhaes et Marcel Roofthoofd. Ils ont tous les deux des projets ambitieux pour la fédération belge, financés par du sponsoring. Une assemblée générale de la fédération belge est prévue le 22 mars 2008 afin de voter le budget 2008, de peaufiner le Règlement des tournois et surtout d'élire le nouveau président. La F.É.F.B. laissera toute liberté à ses délégués à cette assemblée générale pour voter en âme et conscience, sur base des informations communiquées par chaque candidat.

Le 15 septembre, une réunion budgétaire entre la F.R.B.É (représentée par Albert MICHELS et Ruben DECROP) et les fédérations culturelles a eu lieu à Malines. L'ambiance était constructive, chaque partie désirant arriver à un accord. Pour rappel, une augmentation de 1 EUR des cotisations avait déjà été décidée à partir de 2007. Il n'y aura pas d'autre augmentation de cotisation de la fédération belge avant 2010. Pour combler le déficit, des économies douloureuses ont dû être réalisées mais certains postes ont aussi été revalorisés :

-le budget pour les championnats de Belgique de parties rapides et de parties éclair est porté à 500 EUR pour chacune de ces compétitions, les prix des interclubs en division 1 sont augmentés de 1000 EUR, le budget de la finale nationale interscolaires est doublé.

-les formations jeunes organisées par la fédération belge sont supprimées, les subsides alloués à la participation aux championnats d'Europe individuels et à la Coupe d'Europe des Clubs sont supprimés, les subsides pour les tournois à normes seront supprimés à partir de 2009, le budget pour les Olympiades est réduit (suppression des indemnités journalières pour les menues dépenses des joueurs et suppression des suppléments pour loger en chambre individuelle).

L'absence d'augmentation de cotisation de la fédération belge laisse une marge de manœuvre à la F.É.F.B. pour soutenir des joueurs jeunes ou adultes et certains tournois. Chaque administrateur est invité à y réfléchir pour l'élaboration du budget 2008 de la F.É.F.B.

6. Rapport du trésorier.

Claudio distribue son rapport à tous les participants à la réunion. Son rapport est discuté poste par poste. Il est heureux de constater que la F.É.F.B. va vraisemblablement terminer l'année 2007 quasiment en équilibre.

Claudio vérifiera certains points de détail (chiffre d'affaires des ventes du Vade Mecum, Inscriptions aux interclubs francophones,...) soulevés par des membres du conseil.

Les forfaits de fonction des administrateurs continueront à être payés automatiquement.

Les dépassements éventuels doivent être justifiés.

Toutes les notes de frais relatives à 2007 doivent être rentrées pour le 31 janvier 2008 au plus tard.

Les rapports d'activités 2007 des Ligues doivent parvenir à Claudio pour le 31 mars 2008 au plus tard.

Le conseil autorise Daniel à acquérir une rogneuse afin de lui permettre de découper plus facilement les cartes de licence.

7. Rapport du directeur des tournois.

Les interclubs francophones 2007 se sont bien déroulés. En division 1, Ans est champion. En division 2, ce sont Fontaine et le CRELEL. En division 3, Fleurus, Leuze et le CRELEL.

Le champion des individuels francophones 2007, bien organisés par le club de Fontaine, est Fabrice Wantiez dans la catégorie Elite et Daniel Oger dans la catégorie Accession.

Pour le prochain conseil d'administration, Jean-Marie va proposer une solution au problème des joueurs qui désirent être absents une ronde.

Les Interligues 2007 ont eu lieu à Ans. Jean-Marie regrette l'absence des Ligues de Bruxelles et de Hainaut. Le conseil insiste pour que les Ligues préviennent Jean-Marie

et le club organisateur de leur présence ou de leur absence à la compétition.
La compétition adulte a été remportée par la Ligue de Liège, la compétition jeune par la Ligue de Namur.

Jean-Marie propose d'augmenter l'intérêt de l'Interligues en majorant les prix et en l'ouvrant au SVDB, aux Ligues flamandes et aux Ligues des pays limitrophes. Moyennant un droit d'inscription éventuel. Il est demandé à Jean-Marie d'élaborer sa proposition qui sera discutée au prochain conseil.

Laetitia se demande pourquoi des Ligues sont absentes. Plusieurs raisons sont évoquées : une trop grande proximité avec les vacances, l'absence d'au moins une personne motivée dans chaque ligue pour composer les équipes. La discussion reste ouverte surtout sur la date de l'Interligues. Pour certains, c'est une bonne date, pour d'autres, non.

Le championnat francophone individuel de parties rapides a été organisé par le cercle de Fleurus le 23 septembre. Le nombre de participants était deux fois plus élevé qu'en 2006. Un beau succès. Le vainqueur est Ruben Akhayan. Fabrice regrette que la préinscription fût obligatoire. Jean-Christophe trouve qu'il faut la favoriser mais pas l'imposer.

Sous réserve d'approbation des locaux par Jean-Marie, le conseil a décidé d'attribuer les compétitions F.É.F.B. 2008 aux clubs et aux dates suivants :

-l'Interligues aura lieu le 14 septembre 2008 à Ans, seul candidat.

-l'Individuel 2008 est attribué à Charleroi du 1 au 4 et du 10 au 12 mai 2008.

Trois clubs étaient candidats : Amay, Charleroi et Liège. Comme le club de Charleroi fête son 80^e anniversaire, le conseil a décidé de lui attribuer l'organisation de cette compétition par 5 voix contre 1 pour Amay, 1 pour Liège et 1 abstention.

-Jean-Marie a reçu 7 candidatures pour les 4 rondes des interclubs francophones. Il écarte la candidature tardive de Fontaine. Charleroi retire la sienne. Mons a déjà organisé les interclubs à plusieurs reprises ces dernières années, Jean-Marie préfère favoriser des clubs qui se lancent dans l'aventure. Enfin, il entend qu'il y ait un équilibre entre les Ligues pour l'organisation des rondes. Dès lors, Jean-Marie propose le choix suivant, que le conseil approuve à l'unanimité :

*la ronde 1 aura lieu le 13 avril 2008 à Marche ou au CRELEL,

*la ronde 2 aura lieu le 27 avril 2008 à Marche ou au CRELEL,

*la ronde 3 aura lieu le 18 mai 2008 à La Louvière,

*la ronde 4 aura lieu le 1^{er} juin 2008 à Leuze.

Les clubs de Marche et de Liège doivent faire parvenir leurs préférences entre la ronde 1 et la ronde 2 à Jean-Marie.

-Il n'y a encore aucun candidat pour le championnat individuel de parties rapides, fixé le 6 ou le 27 septembre 2008. Jean-Marie attend les candidatures, même tardives.

8. Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.

Daniel distribue son rapport à tous.

Le nombre d'affiliés à la fédération francophone est hélas proche de son minimum historique.

Les licences 2008 des joueurs qui se réaffilient seront distribuées le 15 janvier 2008 afin d'y faire figurer l'Elo de janvier.

Daniel a de plus en plus de mal à retrouver toutes les parties des joueurs francophones

qui comptent pour le classement Elo FIDÉ et à les incorporer au classement belge, vu la multiplication des joueurs ayant un matricule FIDÉ. Il va sans doute devoir arrêter ce service.

Le conseil salue le travail de Daniel, Georges MARCHAL et Luc CORNET sur les sites de la F.É.F.B. et de la F.R.B.É. Il demandera à la F.R.B.É. d'adapter les dates limites d'inscription des joueurs et des équipes pour les interclubs nationaux en fonction des dates habituelles des vacances de Daniel, afin d'éviter les nombreux problèmes survenus cette année.

9. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond van Melsen retrace tous les contacts qu'il a eus depuis fin avril.

Parmi les plus significatifs :

-L'U.C.L. a décidé de mettre une salle et une personne à la disposition des joueurs d'échecs (étudiants, personnel universitaire, extérieurs) pour une durée de trois ans sur son site de Woluwé. Raymond espère arriver à un résultat similaire avec l'U.L.B. Il juge cette réalisation très positive pour la promotion de notre sport car elle touche un public nouveau, étranger aux clubs d'échecs.

-Des stages d'échecs sont à nouveau organisés par l'ADEPS en 2007 à Auderghem et Woluwé. L'ADEPS peut fournir du matériel, rémunérer des moniteurs et mettre des salles à disposition. Mais l'octroi de subsides est du ressort exclusif de la Communauté française. C'est néanmoins un pas vers la reconnaissance des échecs comme sport.

Si certains veulent organiser des stages Échecs-ADEPS dans leur région, il leur suggère de prendre contact avec le directeur du centre ADEPS le plus proche. Les expériences de Woluwé et Auderghem peuvent servir de référence pour convaincre le directeur du centre ADEPS local.

L'ADEPS est prête à confier le poste de moniteur rémunéré pour les stages de vacances et les cycles hebdomadaires de formation à des joueurs d'échecs qui disposent également de qualités pédagogiques.

Une discussion s'engage (principalement entre Raymond, Didier et Albert) sur l'opportunité que la F.É.F.B. organise elle-même des stages de formation de moniteur ou qu'elle encourage les joueurs d'échecs à devenir moniteur diplômé par l'ADEPS.

Raymond demande que la F.É.F.B. inscrive à son budget 2008 l'organisation d'une session de cours destinée aux formateurs d'échecs et la présente à l'assemblée générale du 8 mars 2008. Le projet qui semble avoir le plus de chances d'aboutir est de faire appel à des formateurs diplômés par la F.F.E. pour donner cette session.

-Raymond a rencontré les dirigeants de l'Association Interfédérale du Sport Francophone (A.I.S.F.). Le but de l'A.I.S.F. est d'aider les fédérations sportives, les ligues et les clubs qui en dépendent dans les matières juridiques, le conseil financier, les ressources humaines, la communication, le marketing, la conception de dossiers de presse ou de sites web. Par exemple, elle pourrait aider la F.É.F.B. à constituer un dossier afin d'être reconnue comme sport par l'ADEPS.

La F.É.F.B. peut devenir membre adhérent de l'A.I.S.F. pour une cotisation de 150 EUR par an. Le conseil va réfléchir sur cette opportunité et prendra une décision lors de sa prochaine réunion. Fabrice se charge de diffuser à tous les administrateurs la documentation remise par Raymond.

-Raymond a eu des contacts avec le responsable des services sportifs des journaux du groupe Vers L'Avenir. Il en ressort que la rédaction sportive n'est pas intéressée par le jeu d'échecs (pour des raisons de priorité rédactionnelle) mais les éditions locales des journaux du groupe peuvent être intéressées par des articles ponctuels. Raymond a transmis l'information au club de Namur dans le cadre de la Coupe d'Europe.

10. Rapport du responsable du Pion F.

Didier signale que trois numéros du Pion F sont déjà parus cette année. La sortie d'un quatrième est prévue vers le 15 décembre.

La poste applique strictement l'obligation d'avoir au moins 30% de contenu d'intérêt général. La F.É.F.B. doit être attentive au fait que des parties d'échecs non commentées ne sont pas des articles d'intérêt général.

La mention A.S.B.L. doit figurer en page de couverture à côté du nom de la Fédération Échiquienne Francophone de Belgique.

Le conseil remercie chaleureusement Marc Hanset pour la rédaction et l'équipe du club de Fleurus pour l'étiquetage, l'agrafage, le timbrage et l'envoi des Pions F.

Le CREC a demandé si un club ne pouvait pas avoir des réductions pour les publicités qu'il insère dans le Pion F en échange de parties analysées par de forts joueurs. Le conseil est d'accord sur le principe. Didier jugera de l'intérêt des parties proposées.

Il est aussi décidé d'accorder des réductions aux annonceurs habituels dans le Pion F, sur base annuelle : réduction de 15% pour deux publicités, 20% pour trois publicités et 25% pour quatre.

Eric propose qu'un espace soit réservé aux jeunes dans le Pion F : des positions à résoudre avec des inscriptions gratuites pour les JEF à ceux qui trouvent la solution, par exemple. Le conseil encourage Eric à concrétiser son projet.

11. Rapport du délégué à la jeunesse et de ses adjoints.

Didier regrette que le point jeunesse soit mis si tard dans l'ordre du jour. Jean-Christophe en tiendra compte pour le prochain conseil d'administration.

Didier a envoyé aux responsables jeunes de tous les clubs francophones le projet jeunesse approuvé lors du conseil d'administration du 28 avril. Il déplore que seulement six clubs aient répondu au questionnaire joint.

La 1^{ère} étape du circuit J.E.F. a lieu demain dans les locaux de L'Echiquier Franco-Belge. Une soixantaine de participants est attendue.

Un cercle bruxellois souhaitait organiser une étape du circuit J.E.F. à une date qui ne convenait pas. Le conseil confirme le refus exprimé par Didier.

La 2^e étape aura lieu à Nivelles le 28 octobre.

La 3^e étape aura lieu le 11 novembre à Ans.

L'organisation des deux dernières étapes (janvier 2008, février 2008) n'est pas encore attribuée.

Pour faciliter l'organisation des J.E.F., Laetitia suggère que la F.É.F.B. constitue un stock de médailles et de coupes. Cela paraît difficile à Didier : les coupes et les médailles sont personnalisées.

Didier n'a pas reçu de proposition de collaboration de parents, responsables de clubs,... pour l'organisation des championnats de Belgique jeunes 2009 en Wallonie. C'est particulièrement gênant parce que le mandataire national, Peter Van Praet cherche à ouvrir son équipe d'organisation à des francophones.

Il n'a pas encore reçu de réponses de Ligues, de clubs ou d'écoles concernant l'organisation des interscolaires 2007-2008. Ni de demande pour que des formations Elite jeunes soient organisées au niveau francophone.

Renaud a mis sur pied le site web de la jeunesse francophone. Il doit encore être complété.

Les délégués jeunesse des Ligues doivent faire parvenir le projet de formation jeune de leur Ligue pour l'année 2008 à Didier avant le 1^{er} novembre 2007.

Raymond van Melsen et Didier se coordonneront pour gérer le projet de formation décrit au point 9 du présent procès-verbal.

Didier a reçu deux demandes de subsides ou d'aide en nature:

-Soignies Echecs pour son tournoi de jeunes du 20 octobre 2008.

Didier exprime son avis défavorable. Le conseil estime qu'il s'agit d'un tournoi encore trop confidentiel. Jean-Christophe répondra au club de Soignies.

-Pour la participation de Jimmy Lafosse aux championnats d'Europe des moins de 14 ans à Sibenik en Croatie.

Jimmy a réalisé un résultat très honorable (4/9) vu le niveau relevé des participants.

A titre exceptionnel, le conseil décide d'octroyer un subside de 100 EUR à Jimmy. Toutefois, le versement du subside est soumis à la condition que Jimmy ou ses représentants légaux s'engagent à ce qu'il participe à au moins deux étapes du circuit J.E.F. avant la fin de l'année 2008. En effet, le conseil souhaite que les meilleurs jeunes francophones, exemples pour tous les autres, soient présents aux compétitions francophones. Eric répondra à Jimmy et à ses représentants légaux.

De manière plus générale, le conseil élaborera des critères pour le soutien des joueurs et des clubs (voir le dernier alinéa du point 5 du présent procès-verbal).

Eric fait part de son malaise face aux relations conflictuelles entre Didier et Renaud.

Eric souhaite pour la bonne organisation de la compétition interscolaire à tous les niveaux (provincial, francophone, national) que les finales provinciales soient organisées tôt dans la saison. Pour la finale francophone, il espère une candidature d'une autre Ligue que celle de Liège qui a organisé la finale 2006.

Jean-Christophe demande à tous les responsables jeunes (Ligues, F.É.F.B.) de bien assurer les contacts avec les écoles pour qu'il n'y ait plus de forfaits non annoncés à la finale nationale (4 forfaits dont 3 non annoncés en 2006).

Renaud

Renaud est absent. Jean-Christophe lit son rapport.

Xavier Mastalerz et Nathan Gullentops ont dignement représenté la F.É.F.B. au tournoi de Saint-Lô (France). Xavier termine avec 5,5/9 et Nathan avec 5/9.

Il ressort aussi du rapport de Renaud une grande difficulté de communication entre Didier et lui. Didier donne un point de vue différent sur les problèmes concrets cités par Renaud.

Fabrice demande à Didier de faire preuve de davantage de souplesse dans la communication avec les autres responsables; quant à Renaud, il ira le voir très prochainement.

12 Rapport du responsable du Vade Mecum, des Règlements et du site web.

Damien est absent et Fabrice lit son rapport écrit.

Le conseil soutient le projet de Damien de publier une nouvelle édition du Vade Mecum fin octobre 2007. Il sera envoyé selon les modalités habituelles aux administrateurs, aux présidents de Ligue et de cercle. Il ne sera pas envoyé aux arbitres. Le prix de vente est fixé à 7 EUR, frais de port éventuels compris. Une nouvelle édition du Vade Mecum en 2008 sera sans doute nécessaire.

Le conseil marque son accord avec le projet de Damien d'organiser prochainement une nouvelle session de cours d'arbitrage. Elle comprendra 4 séances plus un examen. La participation aux cours n'est pas obligatoire. Le prix d'inscription est fixé à 30 EUR. Damien sera le formateur à moins qu'un candidat plus expérimenté ne se déclare.

Damien n'a pas encore eu le temps de prendre en main le site web de la F.É.F.B. et il remercie Daniel pour les mises à jour effectuées.

Sur la suggestion de Damien, le conseil décide que le calendrier de la F.É.F.B. sur la page d'accueil du site www.fefb.be sera mis à jour très régulièrement.

Dans un premier temps, les compétitions nationales, francophones et de Ligues y figureront. Les Ligues peuvent envoyer leurs dates à Daniel.

Dans un deuxième temps, Damien rendra le calendrier interactif afin que chaque Ligue ou club puisse y inscrire ses manifestations. Cela évitera à chacun de devoir parcourir toutes les rubriques du forum pour trouver l'information.

13. Divers.

-Le conseil est saisi d'une demande de subsides du CRELEL pour l'organisation de son tournoi Lalevitch. Le conseil se rend bien compte qu'il s'agit du tournoi de club phare dans la Ligue de Liège, organisé depuis plus de 15 ans. Le tournoi attire de nombreux joueurs venant de tous les clubs de la Ligue de Liège mais le tournoi déborde peu sur les autres Ligues. Le conseil estime qu'il n'est pas possible de subsidier un tournoi qui correspond à une activité normale de club. Sauf si ce tournoi a un véritable rayonnement sur l'ensemble de la Belgique francophone, favorise grandement la promotion des échecs ou, éventuellement, à une occasion particulière pour le club (anniversaire,...).

-La prochaine réunion du conseil d'administration de la F.É.F.B. aura lieu le samedi 15 décembre à 14h dans les locaux du club d'Amay. Albert se charge de réserver la salle.

La séance est levée à 19h45.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.